Section de Montréal

LE RÉDACTEUR

Le journal de la section de Montréal de Devis de Construction Canada

DÉCEMBRE 2014

8615, rue Lafrenaie
St-Léonard (Québec)
H1P 2B6
Téléphone: (514) 324-0968
Télécopieur: (514) 324-2807
http://montreal.csc-dcc.ca/

LE MOT DU PRÉSIDENT

Yvon Lachance, président de la section de Montréal

Très chers membres et collaborateurs,

Décembre est à nos portes, et nous pouvons déjà constater que la relocalisation de nos événements à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal est un succès. Bien entendu, les habitudes de tout un chacun ont été quelque peu bousculées, mais nos 6 à 8 ont vite retrouvé leur air d'aller et leur dynamisme. Comme à l'habitude, la qualité des présentations n'a de pair que celle des participants. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire la prochaine rencontre à votre calendrier: 18 février 2015! À nouveau, un grand merci aux grands partenaires sans qui ces rencontres seraient impossibles. Vous les retrouverez à la dernière page du Rédacteur. N'hésitez pas à les remercier de leur implication lors de vos prochains contacts avec eux.

Justement, en préparation de notre dîner-causerie de février prochain, traitant du problème d'humidité dans les dalles de béton, vous trouverez en ce Rédacteur un excellent article de notre ami et collaborateur Pierre Hébert de la compagnie Mapei, un de nos grands partenaires.

La section de Montréal s'est à nouveau vu offrir gracieusement un kiosque lors de l'événement Contech en novembre dernier, nous les en remercions. Mme Sophie Brochu nous fait le bilan de cette activité nous ayant permis de présenter DCC à plusieurs dizaines de visiteurs curieux. Je suis toujours étonné de constater que peu de personnes connaissent réellement l'Association et sa mission. Ces occasions de diffusion sont donc les bienvenues.

Au niveau du développement des affaires, nous annoncions en septembre dernier que la section allait lancer une campagne de recrutement de nouveaux membres. Il est impératif que la communauté mon-

LE RÉDACTEUR: édition de décembre 2014 — PAGES

- LE MOT DU PRÉSIDENT 1
- DÎNERS-CAUSERIES 6@8 : NOUVEAU LIEU - SAISON 2014-2015 2
- DÎNERS-CAUSERIES 6@8 : HUMIDITÉ DANS LES DALLES DE BÉTON 2
- DÎNERS-CAUSERIES 6@8 : COMPTES-RENDUS DES CONFÉRENCES DE SEPTEMBRE, OCTOBRE ET NOVEMBRE 3
- L'INSTALLATION DE CARREAUX DE PORCELAINE MINCE POUR LES SOLS INTÉRIEURS 4
- ISOLER BEAUCOUP OU ISOLER MIEUX? 7
- CONTECH 2014 - EXPOSITION BÂTIMENT DE MONTRÉAL 8
- PRINCIPES DES DOCUMENTS DE LA CONTRUCTION - HIVER 2015 9
- DCC C'EST 11
- FÉLICITATIONS À NOS MEMBRES 12
- NOUVEAUX MEMBRES DCC 12
- UN MERCI TOUT SPÉCIAL À NOS GRANDS PARTENAIRES 13

DCC section de Montréal

Comité exécutif

Voici notre équipe pour l'année 2014-15

Président
Yvon Lachance

Présidente sortante:
Roxanne Pagé

Vice-Président:
Pierre-Luc Baril

Directeur:
Daniel Morin

Trésorier:
Dave Barriault

Trésorier sortant:
Sylvain Valcourt

Administrateurs:
Sophie Brochu
Danielle Couture
Sylvie Guévin
Pierre Hébert
Mathieu Jérome
Émile Loiselle
Mahnaz Nikbakht
Michel Robert
Thierry Segard
Pierre Desroches

Observateurs:
Martin Bissonnette
Patrick Bissonnettte
Clémentina Dumitrescu
Angie Nellis
N'hésitez pas à communiquer avec nous!

montreal@csc-dcc.ca
(514) 324-0968

LE MOT DU PRÉSIDENT (SUITE)

Yvon Lachance, président de la section de Montréal

tréalaise soit représentée à sa juste valeur au sein de l'Association nationale. Nous avons présentement un peu moins de 100 membres inscrits. Pour une région métropolitaine de la taille et de l'envergure de Montréal, je crois qu'un objectif de 150 membres n'est pas impossible à atteindre et c'est pourquoi le comité exécutif se joint à moi pour vous inviter à encourager tous les membres de votre réseau d'affaires à joindre nos rangs. Notre site Web présente une section complète sur les avantages à devenir membre. DCC est à mon avis une des associations les plus pertinentes du milieu du bâtiment en ce sens qu'elle est la seule à regrouper autant les manufacturiers de produits que les rédacteurs de devis, les installateurs et les opérateurs et propriétaires de bâtiments, soit la chaîne complète des intervenants impliqués dans le bâtiment. Si vous n'êtes pas déjà membre, pourquoi ne pas le devenir maintenant?

Sur ce, bonne lecture et recevez mes meilleurs souhaits pour le temps des fêtes et la nouvelle année. Que celle-ci vous apporte joie et bonheur! On se revoit au 6@8 de février.

Je suis DCC.

DÎNERS-CAUSERIES 6@8 : NOUVEAU LIEU - SAISON 2014-2015

Il est IMPORTANT de noter que pour l'année qui vient, les événements de la section de Montréal se dérouleront à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal sise au 1822, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal. Ce changement s'explique par la réalisation de travaux majeurs de réaménagement à l'ITHQ, rue St-Denis, ces travaux devant durer un an.

Tout comme l'ITHQ, l'EMRTM est une école de métier (niveau secondaire dans ce cas-ci). Il apparaissait intéressant pour une association comme la nôtre, dont un des principaux objectifs est la formation, de faire affaire à nouveau avec une école de métiers pour la tenue de nos événements. La cuisine de l'école jouit d'une réputation enviable, ayant fait l'objet de nombreuses critiques positives depuis son ouverture.

Seul désagrément: la capacité de la salle étant limitée à 85 personnes, il sera donc essentiel de faire votre inscription préalable aux 6@8, à défaut de quoi la disponibilité des places ne pourra être garantie. De plus, priorité sera donnée aux membres et détenteurs de série de billets. Raison de plus pour devenir membre de DCC cette année! L'EMRTM est située juste en face de l'édicule Saint-Mathieu de la station Guy-Concordia (ligne verte). Pour ceux qui se déplacent en voiture, un stationnement privé (payant) se trouve juste à côté de l'école, sur de Maisonneuve.

Plan de situation disponible sur Google Maps à l'adresse suivante: https://goo.gl/maps/rR4k5

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

DCC 6@8

PROCHAIN 6 @ 8
Mercredi 18 février 2015

EMRTM
(École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal)
1822, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal

Humidité dans les dalles de béton

par Claude Payette, directeur technique de la fédération Québécoise des revêtements de sol

Un niveau d'humidité élevé dans une dalle de béton peut nuire à l'installation d'un revêtement de sol et à sa performance future tout comme à un large éventail de finitions de plancher.

Pour de plus amples informations, visitez notre site: http://montreal.csc-dcc.ca

DÎNERS-CAUSERIES 6@8 : COMPTES-RENDUS DES CONFÉRENCES - SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE

SEPTEMBRE : Des devis descriptifs ou « de performance »? Que privilégier – quand, quoi et comment? (17 septembre 2014)

Lors de notre premier évènement à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal (EMRTM), c'est avec éloquence que Michel Brière, architecte, nous a conscientisés aux bonnes méthodes dans la rédaction de devis.

Devis normatifs, exclusifs, fonctionnels, équivalences vs substitutions ainsi que les documents normalisés sont autant d'éléments qui furent discutés lors de l'évènement afin de mener les rédacteurs à une plus grande clarté d'intention dans leurs documents.

Les avantages et inconvénients de chaque type de documentation furent détaillés ainsi que quel document utilisé quand et dans quel type de contexte. Ainsi, la nature et l'envergure de chaque projet influence le type de devis à utiliser de même que peux le faire le marché de construction envisagé.

Les documents édités par Devis Construction Canada (CCDC, DDN, etc.) sont bien sûr une source d'information à consulter et sur laquelle se baser. De plus, le cours Principe des documents de construction constitue un bon résumé de que ce qu'il privilégier - quand, quoi et comment. Le cours sera d'ailleurs offert en février prochain

OCTOBRE : Inspection des façades de maçonnerie - 5 étages et plus (15 octobre 2014)

Le 15 octobre 2014, la présentation de M. Paul Hébert, professeur à l'ÉTS, a traité de l'inspection des façades de maçonnerie pour les bâtiments de 5 étages et plus. La présentation a permis de comprendre la complexité de ce genre d'inspection.

Un aspect ayant ressorti plus clairement; ne s'improvise pas inspecteur de façade qui veut. Avec la nouvelle législation, certains voient en elle une nouvelle manne péculière mais M. Paul Hébert a répété à maintes reprises que la loi parle d'expertise donc d'experts.

NOVEMBRE : L'étude géotechnique: avons nous les moyens de s'en passer ? (19 novembre 2014)

La 3e présentation de l'année et la dernière pour 2014 a eu lieu le 19 novembre 2014. Hé oui, il n'y a pas de conférence en décembre, question d'accommoder tout un chacun pour le temps des fêtes. Cette fois-ci, le sujet traité était les études géotechniques.

Le but était de démontrer qu'il est souvent plus avantageux d'investir en amont des projets dans ce genre d'étude pour éviter des surprises. La présentation a été donnée par MM. François Coté et Simon Didone-Arseneau, de la compagnie InspecSol

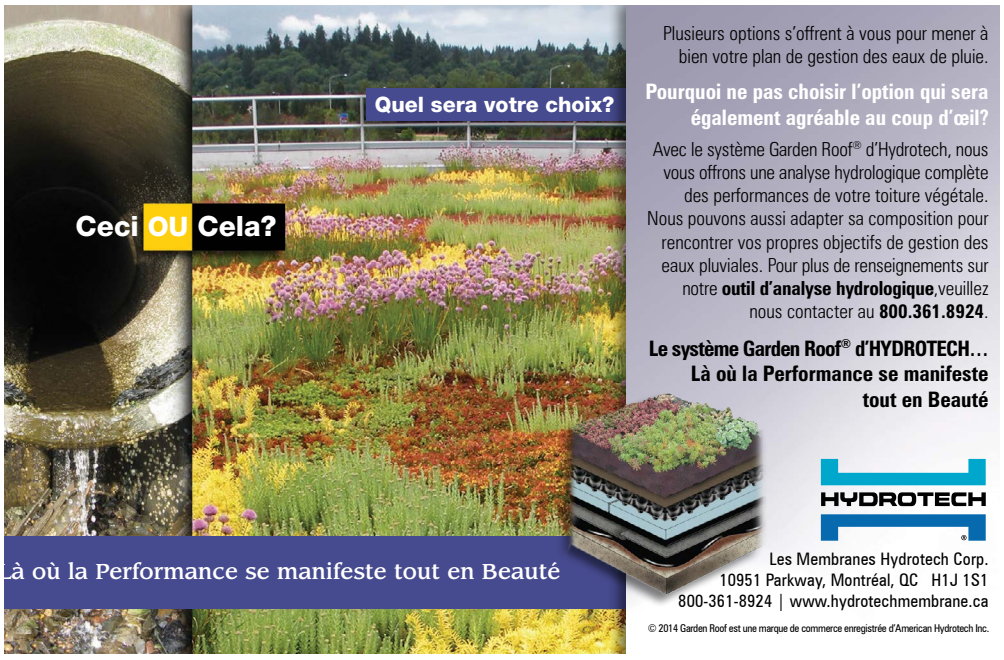

L'INSTALLATION DE CARREAUX DE PORCELAINE MINCE POUR LES SOLS INTÉRIEURS (MAPEI)

Pierre Hébert est à l'emploi de MAPEI depuis 1989 et directeur du département technique pour le Canada depuis 1999.
Il est reconnu pour son enthousiasme de par sa participation comme membre avec le CBDCa et l'American Concrete Institute. Il œuvre au sein de comités avec l'International Concrete Repair Institute, l'Association canadienne de terrazzo, tuile et marbre, la Fédération Québécoise des Revêtements de Sols et de la section locale de DCC.

DÉFINITION DES CARREAUX DE PORCELAINE MINCE
Les carreaux de porcelaine minces sont des produits légers dont la production demande moins de matériaux et d'énergie. Ces caractéristiques en font un choix idéal pour les projets de construction «durables», pour les murs, les sols et les façades.
Généralement, les «carreaux de porcelaine mince» ont une épaisseur de 3 mm à 6 mm (1/8" à 1/4"), tandis que les «carreaux de porcelaine standard» ont une épaisseur supérieure à 7 mm (9/32").

La méthode d'installation des carreaux de porcelaine mince diffère de celle des carreaux standards. Elle nécessite des techniques spéciales pour éviter les bris pendant et après l'installation. Un équipement spécial peut s'avérer nécessaire pour placer et ajuster ces carreaux de grandes dimensions.

Figure 1 : Exemple d'un carreau de porcelaine mince d'une épaisseur de 5 mm

De plus, après avoir mené plusieurs essais Robinson ASTM C627, nous avons réalisé que le niveau de performance de service du carreau mince dépend de sa composition et de la méthode employée au cours de la fabrication et non seulement en se fiant sur l'épaisseur du carreau. Ainsi, nous avons testé des carreaux de 4,5 mm d'épaisseur qui ont atteint un niveau de performance de service lourd. Nous en avons testé de 5 mm qui n'ont pas rencontré le niveau de performance de service résidentiel. Pour cette raison, le fabricant des carreaux de porcelaine mince doit être consulté avant de sélectionner et d'installer ces derniers, afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux besoins de chaque projet spécifique quant au niveau de performance de service maximale admissible selon la méthode de test ASTM C627.

PRÉPARATION DES SUPPORTS :
Les supports doivent être structurellement stables et capables de supporter le carrelage, le système de pose ainsi que les charges dynamiques et statiques qui s'y rapportent. Les dalles de béton et les installations de carreaux existants sur le béton doivent être complètement mûries, nettoyées et exemptes de résidus de savon, de poussière, saleté, huile, cire, scellant, peinture, enduit et autres substances susceptibles de nuire à l'adhérence.
Avant l'installation, la surface du support doit présenter les caractéristiques de planéité suivantes :

Le support où seront installés les carreaux de porcelaine mince doit être préparé jusqu'à l'obtention d'une planéité supérieure à 50. L'écart de planéité admissible pour tout support approuvé et correctement préparé ne doit pas dépasser 3 mm sur 3,05 m (1/8" sur 10') par rapport au niveau de planéité requis, soit moins de 2 mm sur 30 cm (1/16" sur 12") lorsque mesuré à partir des points saillants au moyen d'une règle droite.

Il est important de noter que la planéité doit généralement être mesurée dans les 72 heures suivant la coulée de la dalle, après quoi les caractéristiques de la dalle peuvent changer. Les exigences relatives à la planéité de la dalle devront être réévaluées avant l'installation des carreaux de porcelaine mince.

Pour obtenir une planéité adéquate, appliquer une sous-finition autolissante cimentaire (à prise nor-

L'INSTALLATION DE CARREAUX DE PORCELAINE MINCE POUR LES SOLS INTÉRIEURS (MAPEI) (SUITE)

male ou à prise rapide) avant d'installer les carreaux de porcelaine mince. Toujours utiliser un apprêt approprié avant l'application de la sous-finition autolissante.

Remarque no 1 : Pour obtenir de plus amples informations sur les rapports entre la planéité, la taille des carreaux, la taille des joints et les mesures standard de 3,05 m (10') obtenues avec une règle droite, se reporter au guide de l'ACI (American Concrete Institute) 302.2R-06 « Guide for Concrete Slabs that Receive Moisture-Sensitive Flooring Materials », section 1.5 — « Floor flatness changes with time; » et au Technical handbook du TCNA (National Tile Contractors Association), Section 01/10, planéité du sol, G-19.

CIMENTS-COLLES
1. Système à prise rapide avec additif au latex conforme aux normes ISO 13007 C2FS2 et ANSI A118.4/A118.11
2. Ciment-colle avec polymères conforme aux normes ISO 13007 C2TFS1P1 et ANSI A118.4/A118.15.

Remarque no 2 : Pour faciliter l'obtention d'une couverture maximale, mélanger le ciment-colle avec la proportion d'eau maximale recommandée sur la fiche technique la plus récente du fabricant.

Systèmes mécaniques de nivellement

Les systèmes mécaniques de nivellement, faciliteront grandement l'installation de carreaux de porcelaine mince en diminuant les risques d'inégalités. Ces systèmes sont conçus pour réduire et, dans la plupart des cas, éliminer l'affaissement causé par le retrait, tout en minimisant les risques de déformation.

Remarque no 3 : Les systèmes mécaniques de nivellement sont conçus pour être utilisés en conjonction avec de bonnes pratiques de préparation des supports (niveau de planéité supérieur à 50 ou présentant un écart ne dépassant pas 3 mm sur 3,05 m [1/8" sur 10']), et non comme un substitut à ces pratiques. Le système de nivellement « Tuscan Leveling System » est mentionné dans ce guide de référence à titre indicatif. Toutefois, l'installateur doit s'enquérir auprès du distributeur des carreaux de porcelaine mince si l'emploi d'un système mécanique de nivellement est autorise autrement il est libre de décider du type de système mécanique de nivellement à utiliser.

CHOIX DE LA TRUELLE
Une truelle appropriée doit permettre l'obtention d'une couverture de ciment-colle maximale entre le support et les carreaux de porcelaine mince, et l'application d'une couche de ciment-colle uniforme et exempte de vide au dos des carreaux.Toutefois consulter le fabricant de carreaux minces quant au type de truelle à employer.

JOINTS DE MOUVEMENT

Il est nécessaire de respecter les joints de mouvement lors de toutes les étapes de l'installation des carreaux.

Ne jamais recouvrir les joints de dilatation, de construction et de retrait, même avec les carreaux. Consulter le plus récent manuel d'installation de carreaux de l'ACTTM, détail 301MJ.

JOINTOIEMENT DES CARREAUX

Jointoyer les carreaux au moyen d'un des coulis, cimentaires ou d'époxy selon les besoins de l'installation. Tous les joints de coulis doivent être complètement remplis et exempts de vides.

L'INSTALLATION DE CARREAUX DE PORCELAINE MINCE POUR LES SOLS INTÉRIEURS (MAPEI) (SUITE)

Rappel :

Respecter les étapes recommandées suivantes :

1. Préparation adéquate de la surface
2. Sélection des matériaux appropriés
3. Sélection de la truelle appropriée

Considérer l'étape suggérée suivante :

Utilisation d'un système mécanique de nivellement

La performance du carreau choisi:

Consulter le fabricant de carreaux de porcelaine mince pour connaître la cote de service maximale permise selon la méthode de test ASTM C627.

La performance de l'installation:

L'expérience a montré que le niveau de performance de l'installation dépend de l'ensemble des compétences et des pratiques d'installation utilisées par l'installateur et non directement du choix du ciment-colle ou seulement de la méthode d'installation recommandée.

L'emploi de membrane d'imperméabilisation, de pontage des fissures ou d'atténuation sonore :

Les membranes diminuent la cote de service des carreaux minces. Par conséquent les fissures dans le substrat peuvent demander une préparation supplémentaire.

Les charges ponctuelles:

Les carreaux minces peuvent présenter une certaine limitation quant à leurs capacités d'accommoder les charges ponctuelles.

Finalement :

Une bonne communication entre l'installateur et le fabricant de carreaux mince ou son représentant est essentiel pour atteindre le niveau de performance nécessaire pour un tel travail.

ISOLER BEAUCOUP OU ISOLER MIEUX (ADEX)

Dave Barriault, B.Ing., Représentant des services techniques, P.A. LEED

Personne ne peut contester les avantages de posséder un bâtiment bien isolé. En hiver, il permet de résister à la perte de chaleur, et en été, de garder nos bâtiments au frais. La quantité d'isolant est certes importante, mais il y a d'autres facteurs à prendre en considération concernant l'efficacité énergétique. Il s'agit notamment de l'emplacement du plan d'isolation ainsi que l'étanchéité à l'air continue.

Isolation traditionnelle des murs

De façon traditionnelle, l'isolation des bâtiments au Canada est effectuée en remplissant la structure du mur de laine isolante en natte. Cette méthode est peu coûteuse mais malheureusement, elle engendre des ponts thermiques permettant à la chaleur (ou le froid) de se déplacer à travers les montants. La modélisation informatique (ORNL - Online Simple Whole Wall R-Value Calculator) prouve qu'en utilisant seulement un isolant en natte R-19 dans la cavité, l'assemblage du mur entier (y compris les montants, les ouvertures, les coins, etc.) ne représente qu'un niveau R-13.65 du aux ponts thermiques.

ISOLATION ET ÉTANCHÉITÉ CONTINUE

La localisation la plus efficace du plan d'isolation est à l'extérieur d'un bâtiment et doit être d'une manière continue. Tout comme porter un chandail lors des températures fraîches, l'isolation par l'extérieur que procure un système d'isolation de finition extérieur « SIFE » permet la réduction de la perte de chaleur à travers les montants de la structure. Il contribue également à l'étanchéité à l'air et à l'eau de manière très efficace. Un SIFE tel que « Adex-RS » comprend plusieurs composantes importantes formant le revêtement extérieur. Parmi ces composantes, il inclut un panneau isolant géométriquement rainuré nommé « EPS-GD » permettant une saine gestion de l'humidité et une isolation continue. De plus, le SIFE « Adex-RS » contient une série de membranes assurant l'étanchéité à l'air et l'eau de la surface de l'enveloppe et de ses maillons faibles tel que : ouvertures, jonctions et perforations. Le revêtement « Adex-RS » est une excellente option pour optimiser tous types de bâtiment au niveau énergétique tout en offrant une souplesse architecturale.

RÉFLEXIONS SUR LES BÂTIMENTS NEUFS ET L'ISOLATION

Tout comme nos voisins de l'Ouest du Canada, certains constructeurs résidentiels d'ici commencent à placer la totalité de l'isolation à l'extérieur des bâtiments en utilisant les systèmes SIFE « Adex-RS ». Ils peuvent économiser sur les coûts en matériaux et en temps de construction en utilisant une structure plus mince. En plaçant tout l'isolant à l'extérieur, cela permet d'installer un pare-air/vapeur de façon continue, comme « HYDROFLEX VP » ou « HYDROFLEX GUARD ». L'avantage de placer le pare-air/vapeur à l'extérieur est qu'il facilite le scellement des ouvertures, tel que les fenêtres, conduites d'aérations, etc. De plus, le revêtement n'inclus aucun ancrage mécanique lors de la pose de l'isolant ce qui assurance une intégrité continue du pare-air/pare-vapeur. En isolant par l'extérieur, le point de rosée (la température critique où la vapeur d'eau se condense) est localisé dans les composantes non-sensibles à l'humidité. Il n'y a donc aucun danger d'endommager la structure ou le bâtiment. Au final, vous obtenez une enveloppe de bâtiment très étanche avec une qualité isolante exceptionnelle. À vous maintenant de laisser libre cours à votre créativité sur la planche à dessin…

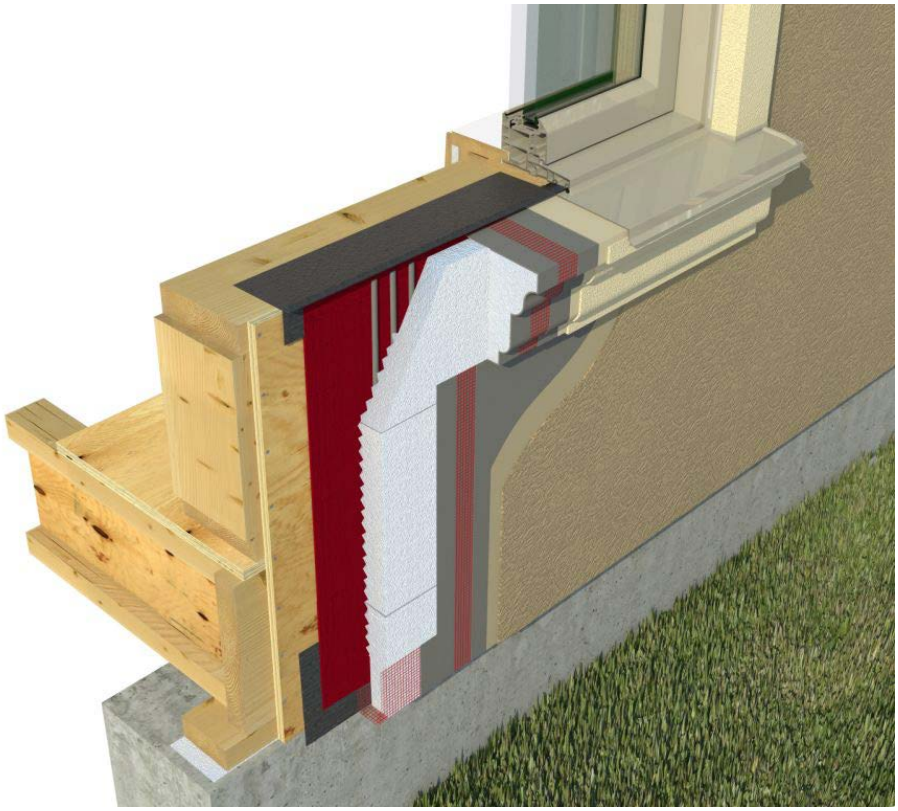

CONTECH 2014 - Exposition bâtiment de Montréal

Sophie Brochu

Encore cette année, la section de Montréal était au rendez-vous pour l'exposition Contech de Montréal qui a eu lieu le 13 novembre dernier. Les visiteurs sont venus en grand nombre s'informer des activités organisées par la section et pour rencontrer les membres bénévoles présents au kiosque afin d'en connaître davantage sur le rôle de Devis de Construction Canada.

Nous tenons à remercier Roxanne Pagé, Patrick Bissonnette, Martin Bissonnette, Clementina Dumitrescu, Pierre-Luc Baril, Yvon Lachance, Mathieu Jérôme, Émile Loiselle et Sophie Brochu pour leur présence au kiosque et pour leur participation à l'organisation de cette journée.

Suite à l'événement, nous avons procédé à la pige du nom de l'une des personnes inscrites au tirage pour une série de billets pour les dîners-causeries 2014-2015.

Nous félicitons M. Stephan Vigeant, architecte gagnant de la série de billets. Nous tenons à remercier tous les participants et visiteurs !

Contech BÂTIMENT EXPOS 2014

COMMUNIQUER ÉDUQUER COLLABORER

Principes des documents de la construction (PDC)

La section de Montréal de Devis de construction Canada est fière de vous offrir un cours de niveau supérieur adapté aux besoins de notre clientèle diversifiée.

Jour/ Durée :
Hiver 2015

Horaire à venir

2 examens

Lieu :
Local et pavillon à être précisés ultérieurement

Documentation fournie à l'étudiant :
(inclus dans les frais du cours)
- Manuel de l'étudiant
- CCDC 2
- Copies de toutes les présentations des formateurs

Coût :
Membres DCC : 625$ (tx en sus)
Non-membres : 875$ (tx en sus)

Plan de cours en bref :
- Contrats et communications
- Intervenants et phases d'un projet
- Codes et normes
- Risque et responsabilité
- Processus d'appel d'offres
- Devis

INTRODUCTION

Cours Niveau 1 – Principes des documents de la construction (PDC)

La section de Montréal de Devis de construction Canada (DCC) offre à tous les intervenants du monde de la construction, le moyen de parfaire leur éducation en continuant à apprendre et en se perfectionnant, tout en partageant leur propre expérience avec leurs collègues.

S'adresse à tous les intervenants de la construction

Que vous soyez architecte, architecte-paysager, designer d'intérieur, ingénieur, représentant technique, gestionnaire ou propriétaire d'immeubles, entrepreneur général ou spécialisé, nous vous proposons de participer au programme de formation en vigueur offert par Devis de Construction Canada depuis de nombreuses années, de Vancouver à Halifax, et mis à jour régulièrement avec l'apport d'experts dans le domaine de la construction.

Pré-requis pour les programmes de certification DCC

À cette fin, DCC offre le cours de niveau 1 (PDC), lequel sert de tronc commun aux trois (3) programmes de certifications mis sur pied par DCC : celui de représentant technique certifié (RTC), d'administrateur de contrat de construction (ACC) et de rédacteur de devis agréé (RDA). Le contenu et les objectifs poursuivis par chacun de ces programmes sont décrits en détail sur le site Internet de DCC au www.dcc-montreal.ca . Cette invitation s'adresse également à toutes les personnes désirant suivre le cours, y compris celles qui ne prévoient pas s'inscrire à un des programmes susmentionnés.

Reconnu comme formation dirigée par l'OAQ et l'OIQ

Le cours PDC est admissible comme activité de formation dirigée selon les exigences de formation continue obligatoire de l'Ordre des architectes du Québec et de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Formateur :

Monsieur Jeff Johnston, T. Arch., B. Arch.

M. Johnston a étudié à l'Université Laval à Québec et entrepris des études supérieures en gestion de projet à l'Université Concordia. Il enseigne depuis 2001 au Collège Technique de Montréal et depuis 2009 au Cégep Collège Vanier. Il a travaillé dans divers bureaux d'architecture où il a été chargé de projet et gérant de projet sur plusieurs projets d'envergure. Il a été inspecteur/conciliateur à l'APCHQ soit enquêteur et arbitre des conflits entre propriétaires et entrepreneurs.

Principes des documents de la construction (PDC)

Demande d'inscription

Veuillez transmettre votre demande d'inscription par télécopieur à l'attention de madame Isabelle Buisson, au (514) 324-2807 ou par courriel : montreal@csc-dcc.ca et la retourner avec votre paiement à DCC-Section de Montréal, 8615 rue Lafrenaie, Montréal, QC H1P 2B6.

Toute réservation annulée après le (date à venir) sera facturée.

_____
Nom

_____
Titre

_____
Compagnie ou organisme

_____
Adresse

_____
Ville

_____
Code Postal

_____
Téléphone

_____
Courriel

Prix membres : 718.59$ taxes incluses (soit 625$ + 31.25$ TPS + 62.34$ TVQ)
Prix non-membres : 1006.03$ taxes incluses (soit 875$ + 43.75$ TPS + 87.28$ TVQ)*
*note : l'inscription d'un non-membre donne droit à une adhésion à DCC pour l'année 2015.
Payable par chèque ou mandat poste seulement.
Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez contacter madame Isabelle Buisson au (514) 324-0968.

Voici un bref plan de cours présentant les sujets traités au cours PDC :

- Historique des documents de construction
- Projets sur le Net
- Apprentissage à distance
- Communications
- Participants et rôles
- Exécution de contrat
- Attentes du propriétaire
- Phases d'un projet
- Interprétation des documents
- Le cahier des charges
- Les documents uniformisés (Format)
- Système OmniClass
- Répertoire normatif
- Codes et contenu
- Normes et organismes d'essai
- Principes de base du bâtiment
- Sélection et évaluation d'un produit
- Considérations liées à la durabilité
- Enjeux environnementaux
- Processus budgétaire
- Ordonnancement
- Risque et responsabilité
- Questions juridiques, droit en matière de contrat
- Exécution et résiliation du contrat
- Résolution des différends
- Processus d'appel d'offres
- Pouvoir de l'administrateur de contrat
- Modifications à l'ouvrage
- Documents et échantillons, équivalence
- Méthodes diagnostiques
- Mise en service
- Méthodes et rédaction de devis
- Langue et styleDevis; rédaction, révision et coordination

Il y aura deux examens écrits au cours de la session. La moyenne des 2 examens déterminera la réussite ou l'échec de l'étudiant selon la note de passage préétablie à 70% par DCC.

DCC C'EST...

C'est …
Devis de construction Canada (DCC) est une association nationale ayant des sections régionales à travers le Canada. DCC est une association multidisciplinaire sans but lucratif vouée à l'amélioration des communications, des documents contractuels et de l'information technique dans l'industrie de la construction.

À cette fin, DCC étudie les systèmes et procédures susceptibles d'améliorer la coordination et la diffusion de documentation pertinente en rapport avec le processus de construction. DCC cherche à améliorer la qualité des aspects conceptuels et administratifs des activités de construction par le biais de programmes de publications, d'éducation, de perfectionnement professionnel et de reconnaissance professionnelle, et ainsi contribuer à l'efficacité et au rendement de l'industrie dans son ensemble.

La section de Montréal c'est …

Nos membres
Les membres de la section de Montréal se composent de rédacteurs de devis, architectes, ingénieurs, propriétaires, concepteurs, entrepreneurs, fabricants et représentants de produits, qui renouvellent année après année et qui participent aux événements et activités organisés par la section.

Pourquoi joindre DCC ?
Possibilité de réseautage lors des événements et des activités; occasions de perfectionnement professionnel ; accès à des cours de formation ; accès à un programme d'accréditation ; abonnement au magazine Construction Canada ; répertoire des membres de DCC ; possibilité de participation aux congrès annuels avec tarifs spéciaux ; occasions publicitaires et promotionnelles ; etc.

Pour plus d'information au sujet des avantages, consultez le site de l'association au www.dcc-csc.ca.

Nos bénévoles
DCC est un organisme à but non lucratif composé de membres bénévoles qui se donnent corps et âme, ou devrions-nous plutôt dire ''coeur et âme'', à la cause ! La section de Montréal est composée d'une équipe dynamique et impliquée, sans cesse à la recherche de nouvelles idées et de nouvelles ressources.

Nos grands partenaires
Le programme des grands partenaires est le moteur économique de notre section et il permet d'assurer une amélioration des services offerts aux professionnels du bâtiment en lien avec les documents de la construction en permettant d'offrir des événements mensuels de qualité dans un environnement agréable et convivial.

Les dîners-causeries 6@8
Les événements 6à8 sont des soupers-conférences qui s'adressent aux architectes, ingénieurs, technologues et techniciens, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ainsi que municipaux, sans compter la présence toujours appréciée des représentants techniques. Le souper-conférence est précédé d'un cocktail avec tables d'exposition permettant aux fabricants-manufacturiers de présenter leurs produits et services. C'est un événement très apprécié de tous où il fait bon s'y retrouver !

La formation
DCC offre des formations dans trois grandes disciplines : rédaction de devis, représentation de produits et administration de contrats de construction. Pour plus d'information, contactez-nous ou visitez le site de l'association.

Le Rédacteur
Le Rédacteur est le journal de la section permettant d'informer les membres et partenaires des activités de la section et de l'association mais aussi de l'industrie de la construction en général. Le Rédacteur est également un excellent médium pour nos grands partenaires et fabriquants afin de nous informer sur leurs produits et services.

Pour connaître toutes nos activités et nos événements ou pour vous impliquer dans l'un de nos comités, contactez-nous ou consultez notre site internet. http://montreal.csc-dcc.ca

FÉLICITATIONS À TOUS NOS MEMBRES!

Comité exécutif

Membres depuis 5 à 9 ans

André Bélanger
Nicolas de Moncuit
Roxanne Pagé
David Amgar
Marc Deschamps
Glen English
Pierre Hébert
Sofia Racanelli, CTR
Thierry Ségard
Patrick L'Écuyer
Anik Girard
Mario Lemay
Denys Rancourt
Manon Tremblay
Michel Zerey
Christian Bisson
Sophie Brochu
Michel Robert

Membres depuis 10 à 14 ans

Anne Buvat
Claudette Faucher
Gaétan Fouquereau
Derek Piszczatowski
Richard Beaulieu
Pierre Bouchard, CTR
Danielle Couture
Andre Fortin
Jacques Hébert
Alain Lemieux
Jean Peters
Yves Roy, CTR
Linda Wilson
Georges Carazzato
Serge Arsenault
Marc Koot
Richard Nichols

Membres depuis 15 à 19 ans

Vrej-Armen Artinian
Salvatore Ciarlo
Thomas Egli
Claude Giguère
Alain Jetté
Sylvain Valcourt
Michel Bourassa

Membres depuis 20 ans et plus

Anik Shooner
Paul Cartier
Marc Comtois
Michel Brière
Rocque Desjardins
Domenic Chiovitti
Tim Argento
Denis Gingras
René Rufiange
Yvon C. Lebrun, FCSC

NOUVEAUX MEMBRES DCC

La section de DCC Montréal est heureuse d'accueillir les deux nouveaux membres DCC suivants :

Martin Crochetière

Sherwin Williams

Annaliza Evans

Certain Teed Gypse et Isolation Canada

Bienvenue parmi nous!

JOYEUSES FÊTES À TOUS NOS MEMBRES!

Comité exécutif

Le comité exécutif aimerait prendre ces quelques lignes pour vous souhaiter de très heureuses fêtes à vous, nos membres et amis. Nos souhaits les plus chaleureux et nos meilleurs voeux à vous et vos familles. Nous vous sommes reconnaissants pour votre support et souhaitons avoir le plaisir de vous revoir bientôt.

UN MERCI TOUT SPÉCIAL À NOS GRANDS-PARTENAIRES 2014-2015

ADEX ENDUITS architecturaux

CERAGRES

DOW CORNING

POLYFORM ISOLATION repenser la matière

etg exterior technologie group

GRACE Construction Products

HYDROTECH

AIRMÉTIC SOYA par DEMILEC

MAPEI

PREVOST ALUMINIUM ARCHITECTURAL

CANAM CONSTRUIRE AUTREMENT

CertainTeed SAINT-GOBAIN

ENGINEERED ASSEMBLIES

Sika BUILDING TRUST CONSTRUIRE LA CONFIANCE

ADFAST

UNIFIX INC. FILIALE DE LA COMPAGNIE NATIONAL GYPSUM

NORBEC ARCHITECTURAL

PROMOSTONE & TILE Pierre Naturelle

SBM STORES DE BOIS WINDOW FASHION

Hanson HEIDELBERGCEMENT Group Hanson Briques

ROXUL L'isolant à son meilleur

SICO LA SOLUTION COMPLÈTE!

AERMQ Association des entrepreneurs en revêtements métalliques du Québec

KING

CGC IT'S YOUR WORLD. BUILD IT. C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE.

bgla ARCHITECTURE | DESIGN URBAIN

W. R. MEADOWS SEALTIGHT

RESISTO SOUND Division industrielle & acoustique de SOPREMA

SOPREMA

Baillargeon

Henry BAKOR

TREMCO

WALLTITE

vicwest

OWENS CORNING MIEUX VIVRE GRÂCE À L'INNOVATION

PAGEAUMOREL